

DYNAMIX 

+32 (0)2 767 10 12
info@dynamix23.be
www.dynamix23.be



ACCUEILS EXTRASCOLAIRES



Collège Jean XXIII
Boulevard de la Woluwe 22/24 à 1150 Bruxelles



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Conditions Générales

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

En inscrivant votre enfant au Collège Jean XXIII - bld, vous acceptez l'organisation et les conditions de la prise en charge des accueils extrascolaires par Dynamix23 asbl

DONNÉES D'INSCRIPTION. Le dossier d'inscription est celui de l'école. Les données relatives à votre inscription au sein de l'école du Collège Jean XXIII sont communiquées à nos services afin de garantir un suivi optimal et une sécurité de vos enfants. Les données transmises par CJ23 à D23 asbl le sont soit annuellement avant le début de l'année scolaire, soit en cours d'année si votre inscription à CJ23 est également une inscription en cours d'année. Les données communiquées sont transmises par email à notre secrétariat. Les données d'inscription indispensables communiquées sont les suivantes : Nom de l'enfant - Prénom de l'enfant - Date de naissance - Adresse de l'enfant - email du parent 1 - email du parent 2 - téléphone du parent 1 - téléphone du parent 2 - téléphones secondaires - classe et titulaire de l'année scolaire en cours. Lors de l'inscription à l'école, vous avez marqué votre accord pour que D23 puisse utiliser vos données uniquement dans le but d'une communication précise et claire mais aussi en cas d'urgence lors de nos activités.

ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (garderies du matin, midi, et soir & le mercredi après-midi). Les accueils du matin, du soir et du mercredi après-midi sont à régler d'après les présences effectives de l'enfant aux différents accueils. La garderie du soir se termine à 18h00. Au-delà de 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé est pénalisé d'une amende de 5,00 euros par enfant à payer immédiatement à l'animateur/surveillant sur place. Les accueils du midi sont facturés d'après les présences du jour de l'enfant. Le registre obligatoire des présences de l'école fait office de vérification. L'accueil du midi est de 11h30 à 13h30 en maternelles et de 12h15 à 13h30 en primaires. La garderie payante du mercredi après-midi débute à 13h30 et se termine à 18h00. L'accueil du matin payant débute à 7h30 (ouverture de l'école) et se termine à 8h10. De 8h10 à 8h30 l'accueil est gratuit. L'accueil du soir est gratuit de 15h25 à 15h45. A partir de 15h45, il est payant et se termine à 18h00. En cas de non-respect des horaires des sanctions financières peuvent être portées à votre compte (5 EUR par quart d'heure de retard entamé).

REPAS CHAUDS. L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète par email à l'adresse info@dynamix23.be, avant le 06/09/2023 ou via la fiche d'inscription, en mentionnant le nom et prénom de l'enfant, l'email principal, la classe et le titulaire de l'année 2023/2024 et les jours des repas chauds choisis. Sans inscription aux repas chauds, les enfants sont automatiquement pris en charge aux repas tartines. Au-delà de cette limite, les inscriptions aux repas chauds s'effectuent uniquement par email à info@dynamix23.be. Les élèves qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent s'inscrire aux repas chauds doivent également s'inscrire par email à info@dynamix23.be. L'inscription aux repas chauds sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir. La facturation et le paiement des repas chauds sont mensuels. Chaque fin de mois, vous recevrez une facture qui couvre le mois écoulé. En cas d'annulation, ou de modification de choix de service, veuillez prendre contact uniquement par email avec le secrétariat de D23 via l'adresse info@dynamix23.be et ce, avant le 5 du mois qui précède le mois concerné par votre demande de changement. Les repas chauds ne vous sont pas comptabilisés lors de journées sportives, journées pédagogiques, visites médicales ou autres sorties scolaires, si le repas chaud du jour ne peut avoir lieu. En cas d'absence de votre enfant pour cause de maladie, sous certificat médical uniquement ET si vous prévenez le secrétariat de D23 dès le premier jour d'absence de votre enfant, les repas chauds ne vous seront pas portés en compte. Exemple : Votre enfant est malade lundi et vous nous prévenez avant 10h00 de son absence pour cause de maladie avec certificat médical à l'appui, son repas chaud du mardi sera alors décompté du mois ainsi que les autres jours couverts par le certificat médical. Le certificat médical peut nous être transmis par email. Toutes allergies ou intolérances à des aliments doivent être signalées lors de l'inscription. Attention, D23 n'est pas responsable des menus et ne sera pas en mesure de proposer des menus «alternatifs» aux enfants porteurs d'allergies alimentaires ou d'intolérance (végan - lactose - gluten - fruits à coques - etc...).

ÉTUDES ENCADRÉES. Les études encadrées sont facturées annuellement et de manière anticipée. L'inscription aux études se fait via le site internet www.dynamix23.be ou par email à info@dynamix23.be. L'inscription est valable pour une année scolaire. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be. Les études encadrées débutent à 15h35 et se terminent à 16h35. +/-30 séances d'étude sont prévues par année scolaire.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES. Les activités parascolaires se déroulent les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis après les heures scolaires, les samedis et les dimanches. Les heures d'activités parascolaires sont reprises dans la grille horaire disponible sur notre site internet www.dynamix23.be ainsi que en fin du présent dossier. L'inscription est valable pour une année scolaire. Toute demande de modification sera exceptionnelle et se fera par email le plus tôt possible à l'adresse info@dynamix23.be.

FACTURATION. Les factures relatives aux frais de garde sont à régler au plus tard 15 jours après la date d'émission de la facture, soit la date d'échéance. Les activités parascolaires (études - activités artistiques - activités sportives) sont à régler lors de l'inscription ou un paiement en deux fois sans frais est possible sur demande auprès de notre secrétariat à l'adresse mail : info@dynamix23.be. Les factures d'accueil extra-scolaires sont envoyées par email ou via le cartable, farde d'avis de vos enfants. Si vous remarquez une erreur, veuillez prendre contact au plus vite et avant tout paiement avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be. Merci de régler le montant des factures en utilisant la communication structurée reprise sur cette dernière. Elle permet un traitement de vos données et un suivi optimal de vos paiements. En ce qui concerne les parents divorcés ou séparés, la loi du 13 avril 1995 prévoit que «ce sont les parents qui ont l'obligation de s'informer entre eux. Un parent divorcé ou séparé doit s'adresser en priorité à l'autre parent pour toute information relative à son enfant». En conséquence de cette loi, l'école ou le promoteur de garde n'est tenu de communiquer officiellement qu'avec le parent qui lui a été désigné comme responsable de l'enfant/élève.

ACCIDENTS. Tous les enfants inscrits à nos temps d'accueil ET en ordre de paiement sont assurés pour les accidents corporels et la responsabilité civile. Nos animateurs et surveillants sur place possèdent une trousse de secours en cas de « bobos ». Si un accident plus grave et sévère survient, nous prendrons contact avec les parents dans les plus brefs délais. Dans le cas où les parents ne pourraient pas être contactés, ils autorisent le responsable à prendre toute disposition médicale nécessaire. Les frais médicaux liés aux secours apportés sont à payer dans un premier temps par les parents qui seront remboursés dans un second temps par l'organisme assureur. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'urgence si des données s'avèrent manquantes. Veuillez noter que tous les dégâts occasionnés aux vêtements, cartable, GSM, montre, lunettes ne sont pas couverts par notre assurance.

IMAGE. Aucune image (photo & vidéo) ne sera prise durant nos temps d'accueil ainsi que nos activités parascolaires.

PROTECTION DES DONNÉES. Les données contenues dans le dossier sont, et restent, confidentielles et répondent à la loi sur la protection des données personnelles (RGPD) et l'utilisation de ces données. Monsieur Sébastien BLOMME est responsable de vos données et elles sont maintenues dans le logiciel de comptabilité dont l'accès est réservé uniquement aux personnes du service administratif de l'asbl. Pour plus d'informations concernant la protection de vos données, notre RGPD est disponible sur notre site Internet ou sur simple demande.

ATTESTATIONS FISCALES. Tous les frais liés aux accueils (garderies et activités parascolaires) sont déductibles fiscalement pour tous les enfants âgés de - de 14 ans. Cette attestation est disponible dans votre espace MyDynamix23 sous l'onglet financier ou vous sera envoyée sur simple demande de votre part par email à l'adresse : info@dynamix23.be si et seulement si toutes les factures sont acquittées. Attention, les attestations fiscales en matière de frais de garde ne portent pas sur le service des repas chauds.

RECouvreMENT & IMPAYES. Toutes les factures impayées dans les délais et dans les temps feront l'objet d'un premier rappel (+15 jours de retard), suivi d'un second rappel (+20 jours de retard). Après ces délais, les factures impayées sont envoyées à OPTIMAL RECOVER, société de recouvrement qui prendra alors votre dossier en charge avec d'éventuels frais supplémentaires inhérents à leur intervention. OPTIMAL RECOVER tentera toujours de recouvrir aux dettes à l'amiable. Par la suite, si les délais de paiement ne sont toujours pas respectés, des frais supplémentaires de recouvrement vous seront facturés.

EXCLUSION DES SERVICES. Si les factures relatives à vos choix de services ne sont pas honorées à temps, votre enfant ne bénéficiera plus des services. Comme le précise la circulaire 7644 complétant la 7134, la législation en matière de gratuité d'accès à l'enseignement ne concerne en aucun cas les frais liés au fonctionnement, à l'équipement et à l'encadrement des temps extrascolaires à savoir les frais des temps de midi, les frais de garderie du matin et du soir.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

MATERNELLES

SIESTE :

Une sieste est possible pour les enfants inscrits en classe d'Accueil & M1. L'inscription se fait via le dossier de l'école ou en le communiquant à l'institutrice de votre enfant.

REPAS CHAUDS :

L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète avant le 06/09/2023 par email à info@dynamix23.be ou via la fiche d'inscription au format papier en mentionnant correctement le nom et prénom de l'enfant, l'email principal, la classe et le titulaire de l'année scolaire 2023/2024 de l'enfant et les jours choisis de repas chauds. Les enfants qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent s'inscrire aux repas chauds peuvent également s'inscrire par email.

L'inscription aux repas chauds sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir.

En cas d'annulation ou de modification de choix de service, veuillez prendre contact uniquement par email avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be (cf. *conditions générales*).

Lors de l'inscription de votre enfant aux repas chauds, vous pouvez nous signaler une intolérance ou une allergie alimentaire. Néanmoins, le repas du jour ne sera pas adapté. N'hésitez pas à consulter le menu du mois affiché sur place afin d'annuler éventuellement un repas dans les délais et ainsi donc de prévoir exceptionnellement un pique-nique de remplacement pour votre enfant.

ACCUEILS :

Les matins, vos enfants sont accueillis à la garderie et des jeux adaptés à leur âge sont mis à leur disposition. Aucune inscription n'est nécessaire.

Les garderies du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisées en activités adaptées. Des activités libres et surveillées sont également prévues durant les temps d'accueil. Aucune inscription n'est nécessaire.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ.

TEMPS DE MIDI :

Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation.

Les temps de midi sont facturés à la présence de votre enfant au tarif journalier. Si votre enfant reste à l'école sur le temps de midi, soit aux repas chauds, soit aux repas tartines, il est pris en charge par nos équipes. Seuls les enfants qui rentrent à la maison sur le temps de midi sont exemptés du tarif du jour.

ACTIVITES PARASCOLAIRES :

En fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités sur un thème annuel (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait uniquement via notre site internet www.dynamix23.be ou via la fiche d'inscription ci-jointe.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 15h45, le prix des activités parascolaires a été fortement diminué par rapport à l'année scolaire 2022/2023. Le paiement de celui-ci est possible en 2 échéances, sur demande auprès de notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be et avec une première échéance avant le 08/09/2023 et une seconde échéance avant le 31/01/2024.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

PRIMAIRES

REPAS CHAUDS :

L'inscription aux repas chauds se fait pour l'année complète avant le 06/09/2023 par email à info@dynamix23.be ou via la fiche d'inscription au format papier en mentionnant correctement le nom et prénom de l'enfant, l'email principal, la classe et le titulaire de l'année scolaire 2023/2024 de l'enfant et les jours choisis de repas chauds. Les enfants qui arrivent en cours d'année et qui souhaitent s'inscrire aux repas chauds peuvent également s'inscrire par email.

L'inscription aux repas chauds sera active et d'application dans les plus brefs délais, le temps de communiquer à notre fournisseur les suppléments de repas à prévoir.

En cas d'annulation ou de modification de choix de service, veuillez prendre contact uniquement par email avec notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be (cf. *conditions générales*).

Lors de l'inscription de votre enfant aux repas chauds, vous pouvez nous signaler une intolérance ou une allergie alimentaire. Néanmoins, le repas du jour ne sera pas adapté. N'hésitez pas à consulter le menu du mois affiché sur place afin d'annuler éventuellement un repas dans les délais et ainsi donc de prévoir exceptionnellement un pique-nique de remplacement pour votre enfant.

ACCUEILS :

Les matins, vos enfants sont accueillis à la garderie et des jeux adaptés à leur âge sont mis à leur disposition. Aucune inscription n'est nécessaire.

Les garderies du soir et du mercredi après-midi sont libres d'accès et organisées en activités adaptées. Des activités libres et surveillées sont également prévues durant les temps d'accueil. Aucune inscription n'est nécessaire.

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ.

TEMPS DE MIDI :

Après les repas (chauds ou tartines), les enfants sont surveillés dans les cours de récréation.

Les temps de midi sont facturés à la présence de votre enfant au tarif journalier. Si votre enfant reste à l'école sur le temps de midi, soit aux repas chauds, soit aux repas tartines, il est pris en charge par nos équipes.

Seuls les enfants qui rentrent à la maison sur le temps de midi sont exemptés du tarif du jour.

ACTIVITES PARASCOLAIRES - ÉTUDES ENCADRÉES (+/-30 séances sur l'année scolaire) :

En fin de journée scolaire, des activités parascolaires sont possibles pour vos enfants. Il s'agit d'activités sur un thème annuel (basket - cirque - multisports - bricolage - zumba - etc...). L'inscription aux activités parascolaires se fait uniquement via notre site internet www.dynamix23.be ou via la fiche d'inscription. Si votre enfant est inscrit à une activité parascolaire organisée par D23 les frais de garde de ce jour vous seront facturés sur base de l'heure de sortie fixée par le scan du badge.

Les études encadrées sont une aide à la réalisation des devoirs de votre enfant. Il effectue ses devoirs et ses leçons du jour avec l'aide d'un enseignant de l'école. Les temps d'étude sont de 60 minutes et s'articulent de 15h35 à 16h35. Les études ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'inscription aux études s'effectue via notre site Internet www.dynamix23.be ou par email à info@dynamix23.be ou via la fiche d'inscription. L'inscription aux études couvre l'année complète comme une activité parascolaire (+/-30 séances sur l'année). Si votre enfant est inscrit à une étude encadrée organisée par D23 les frais de garde de ce jour vous seront facturés sur base de l'heure de sortie fixée par le scan du badge.

En toute transparence, D23 asbl a fait le choix d'équilibrer les prix entre son A.E.S. (Accueil Extra Scolaire) et ses activités parascolaires. Les accueils (garderies) de fin de journée étant payants pour tous les enfants présents à l'école au-delà de 15h45, le prix des activités parascolaires a été fortement diminué par rapport à l'année scolaire 2022/2023. Le paiement de celui-ci est possible en 2 échéances, sur demande auprès de notre secrétariat à l'adresse info@dynamix23.be et avec une première échéance avant le 08/09/2023 et une seconde échéance avant le 31/01/2024.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INSCRIPTION :

Toutes les inscriptions à nos activités (parascolaires ou études) s'effectuent via le site internet, par email à l'adresse info@dynamix23.be ou encore via la fiche d'inscription selon les places disponibles. Pour inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités, via notre site Internet un compte famille MyDynamix23 doit être créé. Celui-ci vous donnera également accès à vos données personnelles, aux attestations fiscales & mutuelles.

BADGE / QR CODE :

Tous les enfants reçoivent en début d'année un badge avec un QR code unique et personnel. Ce badge est à conserver pour l'année scolaire. Il doit être accroché au cartable de votre enfant. Par facilité, et en cas d'oubli ou de perte, nous demandons aux parents de photographier le QR code de leur enfant pour le sauvegarder sur leur smartphone.

RESPONSABILITÉS :

Tous les enfants sont sous la responsabilité de D23 asbl et de ses animateurs/surveillants pendant les temps extrascolaires et ce jusqu'à leur reprise par les parents. En cas d'accident, tous les enfants sont couverts auprès de notre organisme assureur. D23 décline toute responsabilité en cas de vol - perte et dégradation des affaires personnelles des enfants. Veuillez noter que les dégâts occasionnés aux lunettes lors de nos accueils/activités ne sont pas couverts par notre assurance.

FACTURES :

Les factures vous sont envoyées par email chaque fin de mois. Toutes nos factures sont à régler au plus tard 15 jours après émission (date d'échéance). Vous recevez une facture par mois reprenant vos données, les données de facture, les différentes présences scannées du mois (matin - midi & soir). Merci de régler la facture en mentionnant uniquement la communication structurée reprise sur celle-ci afin d'assurer un suivi optimal de vos paiements. Si en fin de mois vous ne recevez pas la facture par email, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat par email à info@dynamix23.be ou par téléphone au 02/767 10 12 afin de vérifier ensemble votre adresse email principale.

SORTIE :

La sortie d'un enfant seul de l'école ou avec une tierce personne doit faire l'objet d'une demande écrite ou notée sur la carte de sortie de l'enfant en primaire. Toute exception doit être notifiée dans le J.d.C. de votre enfant et montrée au responsable en charge de l'accueil de votre enfant.

RETARD :

Après 18h00, chaque quart d'heure de retard entamé = 5,00 euros à payer directement au responsable présent sur place. En cas de retard, contactez directement par téléphone l'équipe sur place afin de rassurer votre enfant au **0470 377 078**.

DOCUMENTS :

Tous les documents et attestations sont accessibles depuis votre compte MyDynamix23.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

COMMENT INSCRIRE LES ENFANTS ?

ÉTUDES ENCADRÉES :

Les inscriptions aux études encadrées s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un . L'accès aux inscriptions des études encadrées se situe sous la rubrique « Cours » (comme un cours parascolaire à l'année). Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école et le jour souhaités. Par la suite le système vous demandera de choisir le bon groupe d'étude, classé par année : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 primaires. Confirmez votre inscription. Une confirmation d'écran valide votre inscription en ligne et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23. Les inscriptions sont également possibles par email en mentionnant le nom et prénom de l'enfant, sa classe et le(s) jour(s) choisi(s) ou encore via la fiche d'inscription.

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES :

Les inscriptions aux activités parascolaires s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un . L'accès aux inscriptions des activités parascolaires à l'année se situe sous la rubrique « Cours ». Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école, le jour et l'activité souhaités en fonction des disponibilités restantes. Confirmez votre inscription en ligne. Une confirmation d'écran valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23. Les inscriptions sont également possibles par email en mentionnant le nom et prénom de l'enfant, sa classe et l'(es) activité(s) choisie(s) ou encore via la fiche d'inscription.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :

Les inscriptions aux journées pédagogiques s'effectuent via notre site internet www.dynamix23.be. En haut à droite du site internet, sous l'onglet MyDynamix23 vous avez accès aux inscriptions. Si vous avez déjà un compte, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Dans le cas contraire, il vous faudra en créer un. L'accès aux inscriptions des journées pédagogiques se situe sous la rubrique « EXTRASCOLAIRE ». Via les filtres et recherches, vous choisissez l'école et le type de journée pédagogique souhaité en fonction des disponibilités restantes. Confirmez votre inscription en ligne. Une confirmation d'écran valide votre inscription et un email de confirmation de réservation vous est envoyé directement à l'adresse mail renseignée dans votre compte MyDynamix23. Les inscriptions sont également possibles par email en mentionnant le nom et prénom de l'enfant, sa classe ainsi que la(les) journée(s) choisie(s).

GARDERIES :

Tous les enfants sont inscrits par défaut aux différents moments d'accueil. Cette inscription est automatique et n'entraîne aucun coût en dehors des périodes payantes scannées. Le système de garderie payante est géré par le scan de la présence de votre enfant à un ou plusieurs moments d'accueils payants organisés.

REPAS CHAUDS :

Les inscriptions aux repas chauds des temps de midi s'effectuent uniquement par email à info@dynamix23.be ou via la fiche d'inscription. Merci de mentionner le nom et prénom de l'enfant, l'email principal, sa classe et son titulaire pour l'année scolaire 2023/2024, et les jours de repas chauds choisis. La date limite d'inscription est fixée au 06/09/2023.



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

HORAIRES & TARIFS

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Matin	de 7h30 à 8h10	Accueil : 0,60 € / jour / enfant
	de 8h10 à 8h30	Accueil GRATUIT
Midi	de 11h30 à 13h30 Maternelles de 12h15 à 13h30 Primaires	1,62 € / jour / enfant Compris dans le forfait : sieste - service repas - potage - surveillance midi
	Repas Chauds Maternelles Repas Chauds Primaires	Repas chauds maternelle + dessert du jour : 4,20 € / jour / enfant Repas chauds primaire + dessert du jour : 4,50 € / jour / enfant
Après-midi	entre 15h25 et 15h45	Accueil GRATUIT
	entre 15h45 et 17h00	Accueil : 2,00 € / jour / enfant
	entre 17h00 et 18h00	Accueil : 3,00 € / jour / enfant
	de 15h35 à 16h35	Primaires ÉTUDES ENCADRÉES - inscription à l'année : 80€ - 1 étude / 1 jour semaine
	de 16h20 à 17h50 de 15h35 à 16h35	Maternelles & Primaires ACTIVITÉS PARASCOLAIRES Prix annuel fixé selon le thème de l'activité parascolaire - Durée (60 ou 90 minutes)

Mercredi après-midi

Après-midi	entre 13h30 et 16h15	Accueil : 2,50 € / jour / enfant
	entre 16h15 et 18h00	Accueil : 4,50 € / jour / enfant
	de 13h00 à 16h00	Maternelles & Primaires ACTIVITÉS PARASCOLAIRES Prix annuel fixé selon le thème de l'activité parascolaire - Durée (60 ou 90 minutes)

Par souci de sécurité, tous les enfants qui restent à l'école après 15h45 en temps d'accueil, en étude ou en activité parascolaire seront systématiquement scannés à leur départ !



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

GRILLE DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES & ÉTUDES

LUNDI

Étude Encadrées (60 minutes) - Lundi 15h35 - CJ23 - 80 euros
U12 ZUMBA (90 minutes) - Lundi 16h20 - CJ23 - 165 euros
U12 JEUX D'ECHECS (60 minutes) - Lundi 15h45 - CJ23 - 120 euros
U8 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Lundi - 15h45 - CJ23 - 180 euros

MARDI

Étude Encadrées (60 minutes) - Mardi 15h35 - CJ23 - 80 euros
U12 HIP-HOP (90 minutes) - Mardi 16h20 - CJ23 - 165 euros

MERCREDI

U5 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
U8 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
U12 MINI FOOT EN SALLE (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
U8 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 180 euros

U5 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 14h30 - CJ23 - 165 euros
U8 MINI FOOT EN SALLE (90 minutes) - Mercredi 14h30 - CJ23 - 165 euros
U12 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Mercredi 14h00 - CJ23 - 180 euros

JEUDI

Étude Encadrées (60 minutes) - Jeudi 15h35 - CJ23 - 80 euros
U12 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Jeudi 15h45 - CJ23 - 180 euros
U12 GYMNASTIQUE SPORTIVE (90 minutes) - Jeudi 16h20 - CJ23 - 165 euros
U8 MINI-TENNIS + HOCKEY (90 minutes) - Jeudi 16h20 - CJ23 - 165 euros

VENDREDI

Étude Encadrées (60 minutes) - Vendredi 15h35 - CJ23 - 80 euros

SAMEDI

U5 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Samedi 10h00 - CJ23 - 285 euros
U8 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Samedi 10h00 - CJ23 - 285 euros

DIMANCHE

U5 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Dimanche 10h00 - CJ23 - 285 euros
U8 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Dimanche 10h00 - CJ23 - 285 euros

U5 =
enfant en dessous de 5 ans
1 - 2 maternelles

U8 =
enfant en dessous de 8 ans
3 maternelles - 1 - 2 primaires

U12 =
enfant en dessous de 12 ans
3 - 4 - 5 - 6 primaires



Accueil Extrascolaire - année 2023/2024

Collège Jean XXIII - Boulevard de la Woluwe 22/24 - 1150 Bruxelles

CONTACTS & COORDONNÉES

E-mail :

info@dynamix23.be

Coordinateur des Accueils & des Activités Parascolaires :

Monsieur Corentin CROUSSE

Coordinateur des Accueils :

Monsieur Gilles GUTMANN - Mobile : 0470 377 078 - de 11h00 à 18h00 - (du lundi au vendredi)

Téléphone :

Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

Référante Maternelles :

Madame Lina D'AGOSTINO

Référant Primaires :

Monsieur Gilles GUTMANN

Gestion & Facturation :

Madame Patricia TIMMERMANS

Téléphone :

Bureau : 02/767 10 12 - de 9h00 à 17h00 - du lundi au vendredi

E-mail :

info@dynamix23.be

Site web :

www.dynamix23.be

Compte Bancaire :

BNP PARIBAS FORTIS : BE90 0355 9209 6832

BCE :

0897.523.875

FICHE SIGNALÉTIQUE & MÉDICALE ENFANT

Collège Jean XXIII (fondamental)

Données & informations importantes sur votre enfant. (Merci de compléter le document en MAJUSCULES)

DONNÉES DE L'ENFANT

NOM DE FAMILLE : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____

CLASSE 2023/2024 : _____ TITULAIRE DE CLASSE : _____

ADRESSE COMPLETE : _____ N° : ____ BTE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITÉ : _____

REMARQUES PARTICULIÈRES :

LOISIRS :

SANTÉ DE L'ENFANT

Votre enfant souffre-t-il/elle régulièrement de ? :

DIABÈTE - ASTHME - SAIGNEMENT DE NEZ - MAUX DE TÊTE - MAUX DE VENTRE - ÉPILEPSIE - INCONTINENCE -
DIARRHÉES - VOMISSEMENTS

AUTRES : _____

Votre enfant est-t-il/elle allergique à ?

ALIMENTS OUI NON Si oui, lesquels ? _____

MÉDICAMENTS OUI NON Si oui, lesquels ? _____

CRÈMES SOLAIRES OUI NON Si oui, lesquels ? _____

SOLEIL OUI NON _____

AUTRES : _____

Date : _____

Signature du responsable légal : _____

Données & informations importantes sur votre enfant. (Merci de compléter le document en MAJUSCULES)

DONNÉES DES PARENTS

NOM & PRÉNOM DU PAPA : _____

NOM & PRÉNOM DE LA MAMAN : _____

NOM & PRÉNOM DE «AUTRE» : _____

TÉL. 1 : _____ TÉL. 2 : _____

TÉL. 3 : _____ TÉL. 4 : _____

EMAIL 1 : _____

EMAIL 2 : _____

FICHE SIGNALÉTIQUE & INSCRIPTIONS REPAS CHAUDS*

* Voir c.g. dans le dossier d'accueil

REPAS CHAUDS
MATERNELLES
4,20 € / jour / enfant

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

REPAS CHAUDS
PRIMAIRES
4,50 € / jour / enfant

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Avec porc

Sans porc

DONNÉES DE FACTURATION

ADRESSE COMPLETE : _____ N° : _____ BTE : _____

CODE POSTAL : _____ LOCALITÉ : _____

La facturation doit être adressée à (papa - maman - «autre») : _____

EMAIL DE FACTURATION : _____

NOTES SPÉCIFIQUES & PARTICULIÈRES (parents séparés, divorcés, décision du juge, etc...)

Date : _____

Signature du responsable légal : _____

FICHE D'INSCRIPTION PARASCOLAIRES & ETUDES

ANNÉE
2023 - 2024

Collège Jean XXIII (fondamental)

DYNAMIX 23

ENFANT - INFOS

NOM DE FAMILLE : _____ PRÉNOM : _____

CLASSE 2023/2024 : _____ TITULAIRE DE CLASSE : _____



LUNDI

- Étude Encadrées (60 minutes) - Lundi 15h35 - CJ23 - 80 euros
- U12 ZUMBA (90 minutes) - Lundi 16h20 - CJ23 - 165 euros
- U12 JEUX D'ECHECS (60 minutes) - Lundi 15h45 - CJ23 - 120 euros
- U8 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Lundi - 15h45 - CJ23 - 180 euros

MARDI

- Étude Encadrées (60 minutes) - Mardi 15h35 - CJ23 - 80 euros
- U12 HIP-HOP (90 minutes) - Mardi 16h20 - CJ23 - 165 euros

MERCREDI

- U5 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
- U8 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
- U12 MINI FOOT EN SALLE (90 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 165 euros
- U8 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Mercredi 13h00 - CJ23 - 180 euros

- U5 ATELIERS SPORTIFS (90 minutes) - Mercredi 14h30 - CJ23 - 165 euros
- U8 MINI FOOT EN SALLE (90 minutes) - Mercredi 14h30 - CJ23 - 165 euros
- U12 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Mercredi 14h00 - CJ23 - 180 euros

JEUDI

- Étude Encadrées (60 minutes) - Jeudi 15h35 - CJ23 - 80 euros
- U12 CODAGE/INFORMATIQUE (60 minutes) - Jeudi 15h45 - CJ23 - 180 euros
- U12 GYMNASTIQUE SPORTIVE (90 minutes) - Jeudi 16h20 - CJ23 - 165 euros
- U8 MINI-TENNIS + HOCKEY (90 minutes) - Jeudi 16h20 - CJ23 - 165 euros

VENDREDI

- Étude Encadrées (60 minutes) - Vendredi 15h35 - CJ23 - 80 euros

SAMEDI

- U5 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Samedi 10h00 - CJ23 - 285 euros
- U8 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Samedi 10h00 - CJ23 - 285 euros

DIMANCHE

- U5 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Dimanche 10h00 - CJ23 - 285 euros
- U8 ATELIERS SPORTIFS (120 minutes) - Dimanche 10h00 - CJ23 - 285 euros

Fiche à rendre par le biais du titulaire de classe, du secrétariat ou encore via le coordinateur du site

Inscriptions aux activités parascolaires possibles également via le site internet : www.dynamix23.be